

Répression anti-syndicale :

Mise à pied demandée contre un permanent SUD

Tous au rassemblement jeudi 28 février !!!

Jeudi 28 février se tiendra un rassemblement de soutien, pour protester contre le passage en conseil de discipline de BAROUX Sébastien, militant départemental de SUD. Son crime : une prise de parole à Paris 11, suivie d'un débrayage, en septembre 2007.

Les faits à Paris 11

Le jeudi 27 septembre 2007, malgré une grève locale suivie et un rassemblement de soutien devant la DOTC Paris Sud, le conseil de discipline décidait du licenciement d'un jeune contractuel de Paris 11, alors en accident de travail. Le lendemain, notre camarade, avec la CGT, effectuait une prise de parole à Paris 11, afin d'en informer l'ensemble de la distri. Les collègues, révoltés et choqués par ce licenciement injuste, décidaient d'arrêter le travail. Résultat : une cinquantaine d'avertissements et plusieurs blâmes, et aujourd'hui un conseil de discipline. La Poste sévit fermement contre la légitime solidarité exprimée par les agents de Paris 11.

La Poste veut briser les réactions collectives

Toute la politique de la boîte ces dernières années a été un muselage systématique des réactions collectives, des liens de solidarité. Prise de parole, délégation de masse, débrayage, piquet de grève, tout est prétexte pour réprimer le personnel, encadré d'un management formé à l'autoritarisme. L'intervention du GIPN à Bordeaux CTC en 2005 en est un exemple flagrant. Depuis 2004, les milices de cadres anti-grève sont devenues une norme. Sur Paris récemment, ça a été l'envoi de CRS contre les facteurs de Paris 08 en grève, puis l'assignation de 18 collègues au TGI pour entrave à la liberté du travail !

Les prises de parole sont un acquis que nous ne perdrons pas !

Pour SUD, la décision de la DOTC Paris Sud d'interdire les prises de parole, et de sanctionner les mobilisations du personnel, doit être combattue de manière intransigeante. Qu'un permanent syndical soit mis à pied pour une simple prise de parole, au-delà d'être une première à La Poste, est parfaitement inadmissible : SUD ne peut se soumettre à un tel diktat. SUD, avec d'autres syndicats, continuera à être du côté des collègues et à dénoncer les injustices vécues dans les bureaux, notamment par des prises de parole.

Il s'agit de défendre la démocratie ouvrière

Les prises de parole, les assemblées générales, les délégations de masse et les débrayages, font partie des expressions de mécontentement, des moyens de résistance, des travailleur-euse-s. Au-delà des clivages syndicaux et politiques, il est important de s'unir, de se solidariser contre cette casse des solidarités. SUD en appelle à tous les postiers, à toutes les organisations syndicales : unité contre les abus de La Poste !

Pour La Poste, interdire les prises de parole a une importance capitale. Le syndicalisme cherche à unir et rassembler les collègues, et cela se concrétise lors d'assemblées générales, lors de prises de parole ! Car c'est en se regroupant que l'on se rend compte de notre force et que l'on établit les nécessaires rapports de force contre la direction. C'est bien pourquoi la boîte s'est jurée d'empêcher toute mobilisation collective.

Faire passer les réorganisations par la force

Cette pression disciplinaire incessante, ces sanctions contre les mobilisations collectives, les conseils disciplinaires, sont évidemment liés aux restructurations permanentes. Pour supprimer des emplois, augmenter les charges de travail, quitte à provoquer des accidents du travail comme à Paris 11, obliger à des cadences infernales, La Poste est prête à casser toute velléité de résistance du personnel. Réorganisation et répression font partie de la même politique et sont indissociables.

Les militants syndicaux en ligne de mire

Après s'en être pris aux militants locaux (Paris 14, Paris 16, Bonvin CTC etc), La Poste franchit un palier supplémentaire en s'attaquant à un permanent syndical. C'est en effet une première à La Poste. C'est bien le syndicalisme qui est visé, quelle que soit l'étiquette. En sanctionnant les militants de manière aussi sévère pour des faits syndicaux, la DOTC Paris Sud veut bâillonner le syndicalisme combatif. Elle n'y parviendra pas !

Face à ces attaques, SUD répond RESISTANCE !

Après la pétition SUD-CGT-FO, nous appelons l'ensemble du personnel et leurs organisations syndicales à se rassembler devant la direction de la DOTC Paris Sud. **Un préavis de grève a été déposé** du mercredi 27 février au soir au jeudi 28 février toute la journée, afin de permettre au plus grand nombre de venir et de dénoncer ce véritable procès politique et cette entrave contre la liberté syndicale !

RASSEMBLEMENT

CONTRE LA REPRESSION ANTI-SYNDICALE !

JEUDI 28 FEVRIER 2008

A PARTIR DE 14H DEVANT LA DOTC PARIS SUD

(6 rue François Bonvin Paris 15ème M° Cambronne ou Ségur)

- Aucune sanction contre le militant de SUD !**
- Retrait de toutes les sanctions infligées aux postiers pour activités revendicatives ou syndicales !**
- Pour la liberté syndicale, pour le retour aux prises de parole sur la DOTC Paris Sud !**